

Coûts annuels par régime

COUT ANNUEL BTS SP3S	EXTERNAT	1/2 PENSION		PENSION	
		BTS 1	BTS 2	BTS 1	BTS 2
Contribution des familles	619,00 €	619,00 €	619,00 €	619,00 €	619,00 €
Restauration- Hébergement		888,00 €	666,00 €	3 159,00 €	2 369,00 €
Animation culturelle (1)	50,00 €	50,00 €	50,00 €	50,00 €	50,00 €
Assurance Indiv.Accident	8,10 €	8,10 €	8,10 €	8,10 €	8,10 €
Total Année	677,10 €	1 565,10 €	1 343,10 €	3 836,10 €	3 046,10 €

(1) A la demande des parents, il a été décidé, en conseil d'établissement, un versement forfaitaire par élève au titre de l'animation culturelle couvrant l'ensemble des activités à l'exception des séjours pédagogiques de plusieurs jours.

FACTURE ANNUELLE- REGLEMENT PAR CHEQUES OU VIREMENTS

- ⇒ 1 Seule facture dématérialisée expédiée sur votre compte ECOLE DIRECTE
- ⇒ Payable en 1 ou plusieurs échéances

FACTURE ANNUELLE- REGLEMENT PAR PRELEVEMENTS AUTOMATIQUES

- ⇒ 1 Seule facture dématérialisée expédiée sur votre compte ECOLE DIRECTE
- ⇒ Prélèvement sur **8 mois** de Octobre à mai
Le prélèvement mensuel a lieu au 15 de chaque mois à compter d'octobre, votre **ECHEANCIER** figure sur votre facture

PRIX D'UN REPAS EN EXTRA

Les élèves externes peuvent accéder ponctuellement au self moyennant l'achat d'un ticket repas disponible au secrétariat au prix de 6,60 € le repas

NOTE TRES IMPORTANTE

- 1- La Contribution des familles **EST DUE POUR L'ANNEE ENTIERE**, même en cas de départ anticipé
- 2- Le régime de l'élève (interne, demi-pensionnaire, externe) est défini pour la totalité de l'année scolaire. Les changements de régime ne pourront être pris en considération qu'en cas de force majeure et en accord avec la direction.
- 3- les réductions ne sont consenties que lorsqu'un élève a dû s'absenter pour raison de maladie d'une durée d'au moins 15 jours consécutifs ou encore lorsqu'il est remercié ; **mais en aucun cas lorsqu'il y a départ volontaire.**
- 4 - les tarifs tiennent compte des périodes de stages